



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

SEANCE DU 16 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize juin à 18 heures, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon s'est réuni Au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Gilles RIPERT.

---

DÉLIBÉRATION N° CC-2022-70

OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU POLE D'ACTIVITE ECONOMIQUE  
DES BOURGUIGNONS A APT

---

MEMBRES EN EXERCICE : 48 - QUORUM : 25 - PRESENTS : 32 - PROCURATIONS : 5 - VOTANTS : 37

**Présents :**

APT : Mme Dominique SANTONI, M. Jean AILLAUD, M. Emilie SIAS, Mme Gaëlle LETTERON, M. Frédéric SACCO, Mme Sylvie TURC, M. Patrick ESPITALIER, Mme Laurence GREGOIRE, Mme Dominique THEVENIEAU

AURIBEAU : M. Roland CICERO

BONNIEUX : M. Pascal RAGOT, Mme Evelyne BLANC

CASENEUVE : M. Gilles RIPERT

CASTELLET-EN-LUBERON : M. Roger ISNARD

CERESTE : M. Gérard BAUMEL

GARGAS : Mme Laurence LE ROY, M. Patrick SIAUD

GIGNAC : Mme Sylvie PASQUINI

GOULT : M. Didier PERELLO

JOUCAS : M. Lucien AUBERT

LACOSTE : M. Mathias HAUPTMANN

MENERBES : M. Patrick MERLE

ROUSSILLON : Mme Gisèle BONNELLY

RUSTREL : M. Pierre TARTANSON

SAIGNON : M. Jean-Pierre HAUCOURT

SAINT PANTALEON : M. Luc MILLE

SIVERGUES : Mme Martine CALAS

ST SATURNIN LES APT : M. Christian BELLOT, M. Yves MARCEAU, Mme Sandrine ISSON

VIENS : M. Frédéric ROUX représenté par Mme Viviane DARGERIE

VILLARS : Mme Sylvie PEREIRA

**Absents :**

APT : M. Cédric MAROS, Mme Isabelle TAILLER, M. Yannick BONNET, M. André LECOURT, M. Jean-Louis CULO, Mme Céline CELCE, M. Christophe CARMINATI

BUOUX : Mme Amélie PESSEMESE

GARGAS : Mme Claire SELLIER, M. Benjamin BAGNIS

MURS : M. Christian MALBEC

**Procurations :**

APT : Mme Véronique ARNAUD-DELOY donne pouvoir à M. Jean AILLAUD.

LAGARDE D'APT : Mme Maryse BONNET donne pouvoir à M. Gilles RIPERT.

LIoux : M. Francis FARGE donne pouvoir à M. Luc MILLE.

SAINT MARTIN DE CASTILLON : Mme Charlotte CARBONNEL donne pouvoir à M. Gilles RIPERT.

ST SATURNIN LES APT : Mme Patricia BAILLARD donne pouvoir à Mme Sandrine ISSON.

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20220616-2022-70-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception préfecture : 21/06/2022

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu**, le Code de la Commande Publique, notamment l'article L. 2123-1-1 relatif aux marchés à procédure adaptée,

**Vu**, les statuts de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL), notamment la compétence « Actions de développement économique et touristique intéressant l'ensemble des communes de la communauté de communes : la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire »,

**Vu**, les compétences exercées en matière d'eau potable et d'assainissement collectif,

**Vu**, la délibération N°B-2021-05 modifiant le plan de financement de l'opération de requalification du pôle structurant d'Apt Ouest, dont le coût est estimé à 872 280 € HT sur le budget principal, et sollicitant des subventions à hauteur de 490 006,73 €,

**Considérant**, les procédures d'appel d'offres réalisées en novembre 2020 et en juin 2021, déclarées sans suite pour motif d'intérêt général,

**Considérant**, la nécessité de réaliser les travaux de requalification du pôle d'activité économiques des Bourguignons, dont les aménagements consistent en :

- La régulation de vitesse
- Réaménagement et/ou création de trottoirs
- Définition de stationnements
- Développement de liaisons douces et pistes cyclables
- Réaménagement / création des espaces verts
- Amélioration du recueil des eaux de surface
- Création ou modification des réseaux d'assainissement, eaux pluviales et eau potable

**Considérant**, l'avis d'appel public à la concurrence paru du 11/04/2022 au 12/05/2022 sur le Moniteur, le profil acheteur [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info) et le site internet de la CCPAL [www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr),

**Considérant**, le nombre d'offres reçues : 2 offres pour le lot n°1 et 1 offre pour le lot 2,

**Considérant**, la phase de négociation réalisée entre le 25 et le 31 mai 2022,

**Considérant**, le rapport d'analyse des offres présenté par le Maître d'œuvre, Verdi Méditerranée, proposant de retenir les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

Lot	Entreprise retenue	Montant HT
1 – Aménagements de surface	COLAS France – SRMV (84200 CARPENTRAS)	667 640,30 €
2 – Réseaux humides (pluvial, eau potable et assainissement)	Groupement SNPR / FAURIE Luberon Mandataire SNPR (84400 APT)	480 000,00 €
Total		1 147 640,30 €

**Considérant**, l'avis favorable de la commission MAPA réunie le 1<sup>er</sup> juin 2022,

Le Président propose de délibérer pour l'autoriser à signer les marchés de travaux correspondants.

Accusé de réception en préfecture  
084-200040624-20220616-2022-70-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2022  
Date de réception préfecture : 21/06/2022

**L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
OUI L'EXPOSÉ DU PRÉSIDENT  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**Par 34 voix pour et 3 abstentions,**

**Autorise**, le Président à signer les marchés suivants concernant les travaux de requalification du pôle d'activité des Bourguignons à Apt :

- Lot n°1 attribué à l'entreprise SRMV pour un montant de 667 640,30 € HT,
- Lot n°2 attribué au groupement d'entreprises SNPR/FAURIE pour un montant de 480 000 € HT,

**Dit**, que les crédits correspondants sont inscrits sur les budgets 2022 selon la répartition suivante :

- 896 694,70 € HT (1 076 033,64 € TTC) sur le budget principal,
- 49 709,90 € HT (59 651,88 € TTC) sur le budget Eau potable,
- 201 235,70 € HT (241 482,84 € TTC) sur le budget Assainissement collectif régie.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président  
Gilles RIPERT



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.*

